

Contribution du Comité de quartier Ormeau-Montaudran sur la préservation de la qualité de la vie du quartier (circulation, pollution de l'air et sonore,santé de la population) malgré les profondes transformations prévues dans le PLUI-H

3 bis rue Corraze 31 500 Toulouse

Lors de l'enquête publique sur la suppression du passage à niveau PN 189 bis, le Comité de quartier a déposé la pétition ci-jointe signée par 744 personnes **pour laisser ouvert à la circulation automobile le chemin Carrosse,pour que le plan d'urbanisme prévoit l'emplacement et la réalisation d'un nouvel échangeur pour accéder à la rocade du site de Toulouse-Montaudran -Aérospace (TMA), d'installer un réseau de contrôle et d'alerte pour la pollution atmosphérique et sonore pour préserver la santé de la population.**

Le nombre de pétitionnaires aurait été plus important si l'enquête publique qui ne durait que 15 jours du 9 avril au 23 avril 2018 ne s'était pas déroulée en grande partie en période de vacances scolaires.

Les contributions ont été remises au commissaire enquêteur, Monsieur Christian Resseguier.

Les habitants du quartier ne comprennent pas l'entêtement de Toulouse Métropole :

- à refuser la diffusion des études réelles techniques de la circulation,
- à croire que les employés des 340 000 m2 de planchers en construction sur le site Toulouse Montaudran Aérospace (TMA) viendront travailler à pied ou en vélo,
- à ne pas anticiper les besoins en infrastructure routière en laissant ouverte à la circulation automobile la trémie du chemin Carrosse dès sa mise en service et en prévoyant l'implantation indispensable d'un deuxième échangeur vers la rocade au droit du chemin de payssat pour soulager celui de Lespinet qui est saturé aux heures de pointe compte tenu de la très importante densification des logements actuelle et prévue dans le PLUI-H,
- vouloir fermer un passage qui éviterait l'engorgement de la rue Claude Gonin,du chemin de payssat nettement plus étroit que le chemin Carrosse et de la rue Jules Védrières,
- à empêcher la répartition de la circulation entre les deux trémies de façon à disperser les pollutions atmosphériques et sonores et ainsi préserver la santé de la population,
- à ne pas installer dès maintenant des stations de contrôle et d'alerte de la pollution atmosphérique et sonore pour établir des corrélations avec la circulation et prévenir les maladies aiguës et chroniques induites par ces nuisances,
- à sacrifier la qualité de vie de la population au bénéfice de la promotion immobilière et des taxes foncières,
- à ignorer les recommandations de la commission d'enquête pour TMA en 2015 de laisser ouvert à la circulation automobile le chemin Carrosse dès l'ouverture de la trémie et l'avis autorisé du candidat Jean-Luc Moudenc de ne pas fermer le chemin Carrosse compte-tenu du développement qu'allait connaître le quartier.

Pièce jointe : Pétition signée par 744 personnes comme peut en témoigner Monsieur Christian Resseguier, commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique sur la suppression du passage à niveau PN 189 bis du chemin Carrosse.